

# Compte rendu de la journée préparatoire à la semaine d'action inter associative

samedi 8 juin 2013

## Participants

Cette journée de travail a rassemblé 38 participants, avec les représentants de 17 réseaux nationaux ou régionaux (CNLRQ, CAC, Fondation sciences citoyennes, Le Planning familial, LICRA, ANPAEJ, ATTAC, Arc en Ciel Théâtre, CMR, UNADEL, Traverses, Culture et Liberté, Réseau féministe « Ruptures », Peuple et Culture, CELSIG, UFISC, MRES, Centres sociaux de Paris), et la participation de Nadia Bellaoui, présidente de la CPCA, une partie de la journée. On comptait 40 excusées, dont 24 réseaux nationaux (AC !, MRJC, FSGT, CRID, ACEPP, Graine Ile de France, Conf. syndicale des familles, Fondation sciences citoyennes, CIDEFE, UFISC, MAN, MES, CNLAPS, UNADEL, FORESCO, Adéquations, GENEPI, CNFR, Appel des appels, MRJC, MRAP, LDH, Synd. de la médecine Générale, USP, SEP-UNSA, Solidarité paysans). On a également noté la participation d'élus régionaux ou locaux et d'Alain Détolle (revue Association Mode d'emploi), par ailleurs militants associatifs.

NB. Cette réunion de la plate-forme inter associative initiée par le collectif des associations citoyennes était axée sur la préparation de la semaine d'action du 14 au 22 septembre. Les débats ont porté sur l'organisation concrète de cette campagne, sur le pourquoi de l'action engagée, sur le financement des associations, sur l'autonomie du projet associatif et la contribution des associations au bien commun, et enfin sur le rôle du collectif pour engager une action dans la durée.

## Organisation de la semaine d'action

Ce débat fait suite à un important travail réalisé en amont. 250 signataires se sont exprimés sur les actions nécessaires. Une synthèse de ces propositions a été renvoyée à l'ensemble des signataires et des sympathisants du collectif. Des réponses parfois très élaborées ont été envoyées. Le débat a souligné qu'on part d'une situation de très grande dispersion des associations. **La semaine d'action est une première étape pour structurer un mouvement dans la durée. Pour la semaine d'action, il vaut mieux faire simple réussi plutôt qu'ambitieux et loupé.**

### Un appel à initiatives locales, départementales ou régionales.

Il a été décidé de lancer dès maintenant un appel à initiatives pour inciter les signataires de l'appel et toutes les associations citoyennes à prendre des initiatives pour manifester leur refus des politiques de financement actuelles et faire reconnaître le rôle des associations au service de l'intérêt général et du bien commun.

Tous ceux et celles qui souhaitent agir en septembre (ou avant) sont invités à prendre l'initiative d'une réunion, si possible en juin, pour lancer une dynamique locale, départementale ou régionale avec un maximum d'associations et de personnes susceptibles de se mobiliser. Ils sont également invités à prendre contact avec une **équipe mobilisation** qui sera en place tout l'été.

Cette **équipe mobilisation** a pour fonction de :

- recenser les initiatives et en susciter de nouvelles,
- mettre en lien tous les signataires d'un territoire donné pour qu'ils participent à la préparation de la semaine, ainsi que les correspondants locaux des réseaux nationaux signataires,
- accompagner les initiatives en fournissant à la demande des outils de communication, des informations, des analyses, propositions de tracts, etc.
- recueillir des informations sur les actions projetées,
- mieux connaître les difficultés des associations, pour nourrir l'information au niveau national.

Cette équipe travaille à la mise en place d'un réseau de **référénts régionaux**, qui pourront apporter un appui plus proche aux actions locales et contacter d'autres acteurs potentiels.

Toutes les personnes désirant organiser une action ou y participer sont donc invitées à envoyer un message à [mobilisation@associations-citoyennes.net](mailto:mobilisation@associations-citoyennes.net) ou à prendre contact par téléphone au 07 70 98 78 56 avec Olivier ou Igor

## Plusieurs formes principales d'actions locales

5 formes principales d'actions locales ont été proposées (liste non limitative) :

- **Des temps de débats et de mise en réseau.** Plusieurs propositions (Sarrant, Université du citoyen,..) envisagent une journée d'échanges où les associations exposent leurs projets, leurs difficultés, leurs revendications ou leurs propositions, débattent de leur rôle et de leur avenir.
- **des Forums, rencontres, États Généraux.** Il n'est pas envisageable de proposer à tous les territoires d'organiser des États généraux. Mais **certains territoires** comme Grenoble ont commencé à organiser des « États généraux et généreux des associations », avec quatre à cinq jours de manifestations, chaque jour un thème dominant, la production d'un écrit.
- **Une dimension festive, culturelle et conviviale.** Plusieurs proposent des **rassemblements festifs**, avec un repas partagé, « la multiplication de banquets populaires même dans les petits villages ». Des **pique-niques, partout en France** le même jour, ne sont pas très lourde à organiser, créent des événements ouverts à tous, avec une dimension culturelle ou festive (concerts, défilés de rue, théâtre) et la rédaction de **cahiers de propositions**.
- **L'interpellation des élus et des pouvoirs publics.** De nombreux signataires de l'appel proposent une interpellation des élus, des préfets ou des futurs candidats pour demander une reconnaissance et le maintien des financements, construire des partenariats. Cependant, les relations avec les collectivités sont très hétérogènes selon les territoires. **Les actions menées ne peuvent pas être les mêmes partout.**
- **Des actions symboliques.** Un mot d'ordre national de manifestations dans la rue ou de grève effective des associations a été écarté, car le mouvement associatif n'est pas assez structuré et le risque d'échec paraissait élevé. En revanche, on peut envisager toutes les formes d'action au niveau local en fonction de la situation, notamment des **actions symboliques**, des **grèves symboliques** avec maintien de l'activité mais explication aux membres ou aux usagers : « *Si les associations n'existent pas vous n'auriez pas accès à ces actions* ». Les personnes contactées pourraient être invitées à signer une pétition.

Une liste plus complète d'actions possibles est progressivement mise en place sur le site afin de faire circuler les bonnes idées et mettre l'imagination au pouvoir.

Des listes de discussion seront mises en place pour approfondir certains thèmes, sous réserve d'une personne pour les organiser.

## L'action nationale.

Quatre actions nationales paraissent réalisables :

- **une présence avant, pendant et après la semaine dans les différentes manifestations**, universités d'été, marches dont nous pouvons avoir connaissance, ainsi que des actions liées au lancement du livre « les associations citoyennes pour demain » qui sera distribué en librairie à partir du 16 septembre.
- un **travail de communication tout au long de la semaine** dans les médias pour faire connaître en temps réel l'ensemble des manifestations locales, leur donner un impact et en rendre perceptible le sens, avec une **conférence de presse** accompagnée éventuellement d'une action symbolique (à déterminer) au moment où se passe le même événement partout en France.
- **un temps fort de débats quelques semaines plus tard**, s'appuyant sur la remontée les résultats des manifestations locales, pour déboucher sur une interpellation du ministre du premier ministre et des associations d'élus. Le cabinet de Mme Fourneyron serait favorable à une participation de celle-ci. Certains soulignent également la nécessité d'une dimension culturelle et festive pour cette manifestation.
- la **sortie du livre** « des associations citoyennes pour demain<sup>1</sup> » pourra être l'occasion de soirées débat, d'ateliers citoyens, etc. pour parler des questions de fond : valorisation symbolique du bénévolat, etc., Pendant et après la semaine d'action.

### *L'importance de la communication*

Beaucoup soulignent l'importance décisive d'un **travail de communication** au niveau national et local, les deux étant intimement liés. Il est prévu que le collectif alimente l'ensemble des signataires par des

<sup>1</sup> Le livre « Des associations citoyennes pour demain », par Didier Minot, éditions Charles Léopold Meyer, sortie prévue le 16 septembre, reprend nombre de réflexions du collectif des associations citoyennes

informations, des communiqués de presse réguliers. Ces informations peuvent ensuite diffuser par une multitude de canaux : interventions dans la presse écrite, communication propre de chacun des réseaux participants à la campagne, conférences de presse locales, réseaux sociaux, etc. La première information/sensibilisation est sans doute à faire auprès des participants aux activités des associations, publics plus faciles à toucher que l'ensemble de la population.

La remontée des événements locaux au niveau national doit être très rapide pour être répercutée dans les médias. Elle est prévue en 2 temps, le jour même, par téléphone, avec des images, pour signaler l'action locale de la journée, et dans les 3 jours, pour transmettre le bilan de l'action, les propositions et les réflexions menées, les suites, pour que les hebdomadaires disposent très rapidement d'une vision qualitative.

Une réunion des chargés de communication des principaux réseaux signataires est envisagée dans les premiers jours de juillet.

### ***Pour préparer, des participations aux diverses manifestations de l'été***

il serait souhaitable de faire une information/sensibilisation lors des événements politiques ou militants de l'été pour y faire connaître l'action prévue en de septembre, et éventuellement engager des débats sur le fond en intervenant dans les débats. Plusieurs possibilités de participation ont été évoquées.

**Universités d'été.** Université d'été d'ATTAC (à Nîmes) pour participer au Village associatif. Université d'été des Verts, à Marseille, pour faire de l'information sur le lieu de l'université et lors d'un atelier organisé par Lela Bencharif auquel participe Didier Minot. Pour les Estivales du Front de Gauche à Grenoble, pour proposer un débat et assurer une présence sous forme de stand.

**Manifestations itinérantes.** plusieurs manifestations itinérantes ont lieu cet été, en s'arrêtant chaque soir pendant les différents, notamment la marche des chômeurs, jusqu'au 6 juillet. Il est souhaité qu'à chaque étape des membres du collectif interviennent et fassent le lien entre les 2 actions. L'Alter tour, en vélo, avec des arrêts dans des lieux alternatifs, relève de la même démarche : présence des collectifs locaux aux différentes étapes.

**Fête de l'Huma.** Celle-ci coïncide avec le début de la semaine d'action. Un stand pourrait être réservé au village des associations, si notre budget le permet, en finançant en partie le coût de la location par de la vente de nourriture et de la restauration sur place. Au-delà, on souhaite organiser un débat mais tout reste à faire.

## En résumé, 8 propositions concrètes

### **- lancer dès maintenant un appel à initiatives locale, départementales ou régionales**

- **constituer un groupe mobilisation** chargé de recenser les initiatives et les accompagner, en susciter de nouvelles, mettre en lien tous les signataires, associer les correspondants locaux des réseaux nationaux signataires, recueillir des informations sur les actions projetées et sur les difficultés rencontrées par les associations pour nourrir la réflexion et l'information au niveau national **et mettre en place un réseau de référents régionaux**

- **réunir avant fin juin les chargés de communication des principaux réseaux signataires** afin d'organiser la campagne, en lien avec l'ADIR qui accompagne la plate-forme.

- **élaborer un dossier d'appui** avec des variantes, destinées aux acteurs locaux, à la presse locale, à la presse nationale et aux élus.

- **organiser des piques niques partout en France au même moment**, dans des lieux symboliques, avec une dimension revendicative, festive et culturelle, et des **cahiers de propositions**

- **élaborer un forum des idées de mobilisation**, en s'appuyant sur les premières réalisations et l'expérience du mouvement social. De multiples idées sont déjà avancées par les signataires de l'appel,

- faire un **travail de communication tout au long de la semaine** dans les médias pour faire connaître en temps réel l'ensemble des manifestations locales, avec une **conférence de presse** accompagnée éventuellement d'une action symbolique (à déterminer),

- susciter des participations aux **différentes manifestations, universités d'été, marches** dont nous pouvons avoir connaissance et utiliser la sortie du livre pour créer des événements,

- organiser un **temps fort de débats quelques semaines plus tard**, s'appuyant sur la remontée les résultats des manifestations locales, avec une interpellation du Premier Ministre et des associations d'élus.

## Liens avec la CPCA

Nadia Bellaoui a salué l'initiative prise par le Collectif des Associations citoyennes. La CPCA n'est pas prête en tant que telle à appeler à cette semaine de mobilisation, car elle est encore dans une phase de reconstruction et continue de s'organiser. Mais elle souhaite s'ouvrir et se rapprocher des mouvements sociaux, et soutient sans s'y associer un certain nombre d'initiatives. Par exemple, elle a assuré le secrétariat de l'année européenne. Il faut trouver une articulation entre l'action qui est menée et la CPCA. Par exemple, les CPCA régionales pourront donner un coup de main, transmettre des messages.

Didier Minot a salué le travail réalisé en commun par le Collectif des associations Citoyennes et la CPCA depuis un an. « *Alors qu'au début les appréciations réciproques étaient très négatives, nous nous sommes rapprochés et nous avons vu que nous sommes d'accord sur beaucoup de choses, même si ce n'est pas sur tout. Sur la charte d'engagements réciproques entre les associations, les collectivités et l'État, nous avons travaillé étroitement avec la CPCA au sein de sa commission « dialogue civil ». Sur la définition légale de la subvention, les positions sont très proches. Le collectif a pu faire prendre en compte la quasi-totalité de ses propositions* ». Mais l'action engagée par la plate-forme inter associative va au-delà, car le dialogue institutionnel ne saurait faire oublier la situation dramatique de nombreuses associations avec l'application du plan de rigueur.

## Débat sur le pourquoi de l'action engagée.

Un débat riche et approfondi a permis de préciser le pourquoi de l'action engagée. Comme l'a souligné l'exposé introductif de Patricia Coler, l'appel lancé au mois d'avril se référait aux inquiétudes des associations citoyennes sur l'évolution des financements aux associations, sur la réglementation et les relations entre associations et collectivités. Mais plus globalement la question posée est de réaffirmer la contribution des associations au bien commun, en considérant les citoyens pas seulement comme des consommateurs, mais comme co constructeurs de la société. Le débat a reflété ces 2 dimensions.

## Débat autour du financement et les relations associations-collectivités

### ***Lutter contre le recul des financements publics pour les associations.***

La quasi-totalité des participants a exprimé son inquiétude par rapport à l'évolution des financements publics. Beaucoup sont en difficulté, certains ont dû procéder à des licenciements. Deux des associations locales présentes sont en dépôt de bilan.

Les dotations de l'État aux collectivités, qui ne sont que la contrepartie des compétences transférées, ont déjà été gelées au cours des années précédentes et vont être diminuées de 1,5 milliards en 2014 et de 3 milliards en 2015. De ce fait, les Départements et les Régions risquent, si nous n'agissons pas, de recentrer leurs financements sur leurs compétences obligatoires, au détriment de la culture, de l'éducation populaire, de la défense des droits, des sports, c'est-à-dire des actions associatives les plus essentielles pour l'avenir de la démocratie et du vivre ensemble. *Par exemple, à Caen, un analyste a proposé à l'équipe municipale d'équilibrer les comptes soit en relevant de 50 % les impôts aux ménages, soit en diminuant de 2 % par an, de façon cumulative sur plusieurs années, les crédits aux associations. Mais il n'a pas envisagé un changement du mode de développement.*

Du côté de l'État, le discours sur le rôle des associations a changé depuis un an, positivement, mais les financements continuent de régresser. *Par exemple, la ministre des droits des femmes à fait des déclarations importantes, mais les subventions ne suivent pas du tout les annonces.*

Les participants considèrent que cette évolution n'est pas fatale et qu'il faut faire pression pour que l'État et les collectivités maintiennent les financements associatifs, lesquels ne représentent qu'une faible part des crédits d'investissement. Au-delà, c'est la logique du plan de rigueur qui doit être mise en cause. La suppression d'emplois non aidés se traduit par un accroissement du coût du chômage et des moindres rentrées de cotisations sociales. Si le taux de subvention est inférieur à 50 %, celles-ci sont supérieures à « l'économie » réalisée sur les subventions, et l'État gribouille accroît les déficits publics. Cette approche purement comptable ne prend en compte ni les graves conséquences de ces décisions en termes d'éducation, de lien social et parfois d'ordre public, ni les coûts indirects générés par la non satisfaction des besoins par les associations et les bénévoles.

### ***Les moyennes associations sont les plus touchées***

« *Certaines associations vont crever, surtout les moyennes. La question est de savoir : est-ce qu'on les laisse crever ou pas ?* ». Une étude faite par le CNRS montre que ce sont d'abord les moyennes associations qui vont trinquer, car les petites associations reçoivent très peu de subventions et ne vont pas mourir, et les grosses ont davantage les moyens de s'adapter aux appels d'offres. Parmi les associations les plus

importantes, certaines sont également en difficulté quand elles ne disposent pas de réseaux d'influence ou n'ont pas su se renouveler. Les moyennes, sans relais d'influence et sans la capacité d'affronter la complexité administrative, sont déjà celles qui perdent le plus d'emplois et qui disparaissent. La question se pose en termes de rapports de force. La mobilisation des associations moyennes est une priorité. Dire cela ne revient pas opposer les associations les unes aux autres, mais prendre en compte une réalité qui n'est pas la même pour tous.

### ***Dénoncer le plan social invisible***

La question de l'emploi est centrale. Il faut parler de la notion de plan social invisible. Il est proposé d'établir des liens avec les syndicats au niveau local, mais aussi au niveau national avec les confédérations et avec d'autres syndicats. Est-ce que les licenciements sont plus ou moins graves que ceux de Fralib ? Dans les 2 cas il y a des salariés licenciés, il y a des vies brisées. Il faut se rapprocher des forces syndicales et agir ensemble. Nous devons poser la question : « combien de milliards met l'État pour que les entreprises ne licencient pas ? Combien de milliards doit-il mettre pour que les associations maintiennent leurs activités ? ». Cependant, il ne faut pas oublier que les employeurs associatifs sont loin d'être vertueux, et que pour les salariés cette plate-forme est une plate-forme d'employeurs. Il y a donc deux niveaux de débats, l'un sur les conditions de travail au sein des associations, l'autre sociétal sur le type de société que nous voulons, en allant au-delà des antagonismes.

### ***La campagne ambiguë en faveur des financements privés***

Faut-il, à la suite d'un rapport du Haut conseil à la vie associative, faire davantage appel aux financements privés ? On confond sous le terme de financements privés les cotisations des membres, la rémunération des prestations apportées par une association à des usagers et les dons d'entreprises ou de fondations. Ce n'est pas du tout la même chose. De plus, ces dons ne sont pas désintéressés. Quand une entreprise qui licencie crée par ailleurs une Fondation qui soutient l'aide aux chômeurs et communique sur cette action, il s'agit d'abord d'une politique de communication de l'entreprise pour son intérêt propre. En outre, le financement par les entreprises ne représente que 4 à 5 % des ressources des associations, contre 50 % pour les financements publics. Les financements privés ne sont donc pas la solution.

Cependant, certaines associations présentes font appel aux fonds privés chaque fois qu'elles le peuvent. Elles estiment qu'on ne peut plus aujourd'hui s'appuyer uniquement sur les financements publics, et que les associations s'en sortiraient mieux en diversifiant leurs ressources. Elles proposent de recourir au mécénat d'entreprises à travers des fonds territoriaux dont la gestion globale serait assurée à travers un débat contradictoire au niveau d'un territoire avec des experts, des élus et des associations. Ce débat n'a pas été achevé et devra être approfondi.

### ***Développer l'autonomie associative, s'interroger sur la réalité associative, changer de modèle***

La majorité des associations vivent des cotisations de leurs membres et de l'engagement de leurs bénévoles. Cela constitue le premier support de l'autonomie associative. Le recul des financements publics est lié à la régression de l'État social, à la moindre prise en charge par la puissance publique des droits fondamentaux qui s'étaient construits tout au long du XXe siècle. Il faut à la fois se battre pour lutter contre cette évolution, mais aussi développer l'autonomie associative en s'interrogeant sur les formes de la vie associative elle-même et les causes des difficultés rencontrées. Le cœur historique de l'économie sociale et solidaire est dans l'organisation autonome du citoyen. Certaines difficultés associatives ont des causes internes. *Par exemple, la disparition de l'ADELS est due à des éléments internes à l'association : un modèle économique dépassé, une revue au-dessus de ses moyens, une survie de contrat en contrat grâce à des relations privilégiées avec des financeurs. L'association était devenue un bureau d'études à la recherche de financements.* La mission du collectif est d'aider les associations à ne pas disparaître, et pour cela chercher d'autres modèles.

### ***Renouer le dialogue entre des associations autonomes et les collectivités locales***

Les élus locaux présents ont insisté sur le fait qu'il faut avancer à la fois sur la question du financement associatif et sur celle de l'autonomie associative. La question est de savoir comment renouer le dialogue entre des associations autonomes et les collectivités locales, soulignant que c'est une question de survie de la démocratie. Le développement de relations partenariales avec les collectivités ne passe pas par la prestation. Comme on l'a dit, les citoyens ne sont pas seulement des consommateurs. Ils co-construisent la société.

La question du territoire est également une des dimensions de l'appel. Comment concevoir la coopération et les solidarités sur le territoire ? Nous devons penser avant tout l'engagement citoyen, la participation citoyenne à la vie sociale, la démocratie. Dans cette action, des liens sont à faire avec d'autres formes d'engagement.

## L'autonomie du projet associatif et la contribution des associations au bien commun

### *Au-delà des négociations, agir pour d'autres modèles d'action*

Les participants se réjouissent du travail réalisé par le collectif à travers le dialogue institutionnel. Ce travail a permis d'infléchir les décisions en surmontant les particularismes. Mais pour certains participants il ne constitue pas l'essentiel. « *Ce qui nous rassemble, c'est également la défense de l'autonomie du projet associatif, la possibilité pour les associations de former librement leur projet et le présenter au financement des pouvoirs publics* ». Il est donc proposé d'approfondir la réflexion sur les fondements de l'action associative pendant la semaine d'action, à la fois au niveau local et au niveau national.

### *La contribution des associations à l'intérêt général et au bien commun et la participation citoyenne, fondements de l'action associative*

Plusieurs participants ont réaffirmé que le fondement essentiel de l'action associative est dans la contribution des associations à l'intérêt général, au bien commun et au respect des droits fondamentaux (y compris la liberté de s'associer). L'appel lancé le 12 avril rappelait que les associations constituent l'un des piliers de la vie démocratique, sociale, civique et culturelle, et qu'aucune société ne peut exister sans leur apport. L'engagement associatif et le bénévolat ont une place centrale dans cette action associative. Un des tout premiers objectifs de la semaine d'action est de faire reconnaître le rôle de la participation citoyenne pour faire société, vivre ensemble et « créer du commun ». Cette finalité de l'action associative est loin d'être clairement perçue par de très nombreux responsables associatifs ou collectivités. Pour la faire progresser dans les consciences, le collectif doit mener une action dans la durée.

### *Débat autour de la marchandisation*

Comme l'a énoncé Patricia Coler en introduction, « *fondamentalement la question posée est celle de la marchandisation. Peut-on résister et affirmer que les associations peuvent changer la donne en réaffirmant la place du non-marchand et des droits fondamentaux ? Comment réaffirmer la contribution des associations au bien commun ? Comment avancer sur des services non économiques, non concurrentiels et non marchands ?* ». Ni la culture, ni l'action sociale, ni l'éducation populaire, ni le sport, ni l'action internationale ne peuvent se résumer à une offre de services sur un marché. Parler de services non économiques renvoie à la définition européenne de l'économie (« produire ou vendre régulièrement des services sur un marché »). Mais cette formulation fait débat pour ceux qui revendiquent un modèle économique différent, basé sur l'associationnisme<sup>2</sup>, le don et le contre don. L'action associative est alors de nature économique, mais avec un autre sens de ce terme. Ce débat devra continuer d'être approfondi pour s'accorder sur le sens des mots et les convergences.

### *La remise en cause du modèle social européen, nouveau danger pour les associations*

Ceci renvoie à une autre question très préoccupante qui va poser des questions à l'ensemble des associations. La Commission européenne vient de sortir 9 textes sur le social, uniquement en anglais. Elle propose de revoir très complètement le modèle de la protection sociale sur l'ensemble du territoire européen. Mario Draghi a affirmé que « *le modèle social européen est mort* ». La Commission propose de rompre avec l'universalité des droits, de cibler les bénéficiaires des prestations, de limiter les prestations dans le temps, avec des contreparties et une régression des prestations pour ceux qui n'ont pas fait les efforts nécessaires. On passe à quelque chose qui relève de la charité. Dans cette optique, la Commission a entrepris toute une réflexion sur l'investissement social. L'économie sociale et solidaire repose sur des entreprises sociales qui quel que soit leur statut, y compris des capitaux spéculatifs, investissent dans le social et en retirent naturellement un certain profit. Ce qui est en jeu c'est le rapport à la société civile. Le modèle associatif dominant devient le modèle anglo-saxon, qui fait appel aux dons et au mécénat.

Face à cette remise en cause, la réflexion de fond envisagée par un certain nombre de collectifs locaux, dont celui de Grenoble, prend une nouvelle dimension. Il est essentiel de faire connaître ces réflexions, qui, comme la mûre, ne prospèrent qu'à l'abri de la lumière. Il est proposé de développer une réflexion à la fois locale et nationale, avec la CPCA, pour construire une argumentation.

En résumé, le premier objectif de la semaine d'action est donc que les associations se retrouvent elles-mêmes, **se regroupent et prennent conscience des enjeux de leur action** pour pouvoir agir ensemble.

<sup>2</sup> C'est-à-dire la libre action commune de citoyens associés, en référence à la multiplication des associations au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, après la naissance de la démocratie, avec une combinaison d'action économique, de solidarité et de revendication politique, et une foi en l'action humaine libre et volontaire (JL Laville, La politique de l'association, p 39).